



N° : FAC0325
Date : 26/05/2021
N° client : CLT00000009

Tél. : 04 67 47 64 01
Email : florencechibaudel@gmail.com

HECTARE SA

ZI Les Portes Domitienne
RN 113
34741 VENDARGUES

PAYE	COMPTABILISE
LE 27.10.84	
PAR C.S.C.A.C.C.	05.417
DE S.D.O.E.	

Réf. : PA L'Amiral

$M \in \mathbb{R}^n / PA$ définitif

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint mes honoraires relatifs à la réalisation du permis d'aménager du lotissement " l'Amiral " sis en la commune de Mèze.
Il était prévu la somme de 14 fois 300 euros HT, soit 4 200 euros HT.

Les honoraires s'élèvent à 4 200 euros HT
soit CINQ MILLE QUARANTE EUROS TTC.

Sincères salutations
Florence Chibaudel

Libellé	Montant HT	TVA
PA -PERMIS D'AMENAGER	4 200,00 €	20,00%

Détail de la TVA				
Code	Base HT	Taux	Montant	
Normale	4 200,00 €	20,00%	840,00 €	

Total HT	4 200,00 €
TVA	840,00 €
Total TTC	5 040,00 €

Règlement	Virement
Echéance(s)	5 040,00 € au 25/06/2021

Coordonnées bancaires	
Nom	CAISSE EPARGNE NX CPT
IBAN	FR76 1348 5008 0008 0061 3598 142
BIC	CEPAFRPP348

Le montant total s'élève à cinq mille quarante euros

lu et approuvé
Bon pour paiement
le 18/10/2021

Charlotte

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L. 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).